

Madame GIPALOUX et Monsieur GALLOO cèdent FITANCY



Valérie GIPALOUX et Samuel GALLOO ont choisi de céder leur entreprise Fitancy créée en 2009, au groupe SHOPINVEST, groupe spécialisé dans le e-commerce dans les domaines life style, maison et bien-être.

La société Fitancy est une société spécialisée dans la vente en ligne de lingerie bonnets profonds introuvables en boutiques physiques ou habituellement disponibles uniquement sur commande.

La société a été créée en 2009 par Valérie GIPALOUX et Samuel GALLOO, elle est basée à Toulouse. Samuel GALLOO, spécialiste des télécommunications et réseaux, dispose de 6 ans d'expérience en tant que responsable infrastructure et réseau chez Neufelize OBC (ex-Banque OBC, groupe ABN-AMRO) et de 3 ans en tant que dirigeant de magasin dans la grande distribution. Valérie GIPALOUX dispose d'une expérience de 10 ans dans la commercialisation et l'exploitation viticole puis en tant que responsable de magasin dans la grande distribution.

Forts de leurs expériences et de leurs complémentarités, les dirigeants ont créé et su développer Fitancy en se positionnant sur une niche pour devenir rapidement le leader Français dans la vente en ligne de lingerie bonnets profonds.

La société compte 5 salariés qui ont tous contribué à la réussite de l'entreprise dont le CA atteint 2 M€ AU 31/08/2017.

Samuel GALLOO explique : « Nous avons atteint l'objectif que nous nous étions initialement fixés depuis plusieurs années, il devenait donc assez logique de céder Fitancy pour que l'entreprise puisse accéder à de nouveaux paliers de développement. Alienor Partners a été particulièrement efficace dans ce projet puisqu'entre notre décision et la cession effective, il s'est à peine écoulé 6 mois. »

Valérie GIPALOUX ajoute : « Aloy Avocats a également été un partenaire précieux dans la réalisation de cette opération d'un point de vue juridique. Nous souhaitons le meilleur à nos successeurs pour la suite de cette belle aventure qu'a été Fitancy car il reste de belles perspectives de développement. »

Alienor Partners

Transactions & Ingénierie financière

Intervenants :

Conseils société

- **Accompagnement cédants : ALIENOR PARTNERS, Véronique Chabert**
- **Accompagnement Juridique : ALOY, Tiphaine Brissez**

Conseils repreneur

- **Accompagnement Juridique : Osborne Clarke**

A propos d'Alienor Partners

ALIENOR PARTNERS est un cabinet de conseil en fusions-acquisitions basé à Bordeaux, Angoulême et Paris, qui accompagne les chefs d'entreprises dans les enjeux relatifs à leur capital : cession-transmission, acquisition-reprise, levée de fonds et réorganisation de capital. ALIENOR PARTNERS est membre du réseau des professionnels du conseil en fusion, cession, acquisition et financement d'entreprises (CNCFA). Composé de 6 personnes aux expériences et compétences complémentaires, ALIENOR PARTNERS se positionne comme le conseil des dirigeants pour toutes leurs opérations capitalistiques.

Site : www.alienorpartners.com

Contact : Véronique Chabert / vchabert@alienorpartners.com / 06 60 40 08 06

Brice Thébaud / bthebaud@alienorpartners.com / 06 63 44 06 76

A propos d'Aloy

Site : www.aloy-avocats.fr/

Contact : Tiphaine Brissez / tbrissez@aloy-avocats.fr